



Dossier de presse

Mercredi 20 mai 2026

100 jours pour inventer demain

Coopérer - Protéger - Inventer





Depuis son élection en mars 2026, Laurence Ruffin, première femme Maire de Grenoble, et son équipe sont au travail et sur le terrain, à la rencontre des agent-es qui font le service public, des habitant-es et des partenaires, au service de toutes et tous les Grenoblois-es.

L'action de la Ville s'articule autour de 3 piliers essentiels : coopérer, protéger et inventer.

Maison du quotidien, de partager l'action publique, accès aux droits, centre de santé, équipe citoyenne "vigilance canicule", vacances pour toutes et tous, mobilisation des logements vacants, aide aux familles monoparentales, paniers bio pour les femmes enceintes, ouverture de lieux de baignade dans une ville qui surchauffe en été, création d'une rue colorée et ombragée... La Ville et ses élu-es annoncent d'ores-et-déjà plusieurs actions phares pour les 100 premiers jours de la nouvelle équipe municipale.

COOPÉRER

"La coopération est une manière de faire. Il y a une attente de changement dans la manière de faire de la politique, dans la manière de faire avec les habitant-es, avec les associations, entre la Ville et la Métropole, avec les agent-es... La Ville n'est pas forcément seule à réaliser les choses, elle doit faire avec toutes les structures, les bonnes volontés, les habitant-es. Elle a un rôle de chef d'orchestre du territoire."

Laurence Ruffin, Maire de Grenoble

► Une journée " bureaux ouverts" le samedi 20 juin à l'Hôtel de Ville

Afin de permettre à toutes et tous les Grenoblois qui le souhaitent de mieux comprendre le fonctionnement de la Ville de Grenoble, une journée "bureaux ouverts" est organisée le samedi 20 juin. L'occasion pour les habitant-es de rencontrer les élu-es et celles et ceux qui font le service public, mais également de mieux connaître les différents corps de métiers ainsi que les compétences nécessaires à la bonne gestion d'une ville.

► Un temps fondateur avec les agent-es au Palais des sports

Ce temps est pensé comme un moment fondateur entre la politique et l'administration, afin que les élu-es comprennent au mieux le fonctionnement du service public et des personnes qui le font vivre au quotidien.





© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

► **Préfiguration d'une maison du quotidien dans le centre-ville**

La Maison du quotidien incarne une nouvelle manière de faire la ville : plus proche et plus collective. Pensée comme un lieu de coopération entre services municipaux, habitant-es, associations, bailleurs et acteurs du territoire, elle permet de reprendre en commun la gestion des espaces publics et des usages du quotidien.

Face au sentiment d'éloignement des institutions, nous faisons le choix de la proximité, de l'écoute et de l'action concrète. La Maison du quotidien doit devenir un outil de démocratie locale, capable de traiter rapidement les besoins des habitant-es tout en construisant avec elles et eux des solutions durables et adaptées aux réalités du terrain.

L'objectif est de construire un service public plus humain, décentralisé et présent dans les quartiers, où l'expertise des habitant-es compte aussi.

Dès la rentrée, une Maison du quotidien sera ouverte dans le secteur 2 avec l'objectif de construire une relation de proximité avec les habitant-es, de mieux répondre à leurs demandes et de leur donner les moyens de participer à la gestion de l'espace public.

► **Plusieurs rencontres de terrain avec les services opérationnels**

Les élu-es ont rencontré à plusieurs reprises les services opérationnels tels que les équipes de la propreté urbaine, la police municipale, les agent-es de restauration scolaire ou des espaces verts. Ces moments d'échanges entre le politique et l'administration ont permis une compréhension plus fine du fonctionnement du service public et des personnes qui le font marcher au quotidien, et des besoins des usager-es sur des sujets du quotidien afin d'améliorer la réponse administrative.

► Grenoble, ville d'accès aux droits

L'accès effectif aux droits sociaux, culturels et économiques doit être garanti à toutes et tous les Grenoblois-es. Le non-recours aux prestations sociales est estimé à hauteur de 30% au niveau national. La Ville de Grenoble et son CCAS sont engagés dans une démarche structurante pour lutter contre le non recours.



Plusieurs actions à venir :

- * Faire connaître et faciliter la politique sociale sur les territoires prioritaires et les tarifications sociales établies par la Ville et le CCAS de Grenoble au travers notamment d'une campagne de communication sur les droits et tarifications sociales.
- * Formaliser un cadre de coopération entre institutions compétentes (CPAM, CAF, Département, etc), en stabilisant les partenariats existants, pour garantir l'accès aux droits sur toute la ville. Cela permettra de capitaliser sur l'expérimentation "Territoire Zéro non recours" qui démontre son efficacité actuellement sur le secteur 6 (Villeneuve, Village Olympique, Vigny Musset), tout en dépassant son secteur de déploiement et sa logique de financement.
- * La Ville de Grenoble, membre fondateur de l'Association nationale des villes et territoires (ANVITA), se porte officiellement candidate aux instances de gouvernance pour défendre sa vision de l'accueil inconditionnel et de l'hospitalité et renforcer son action en la matière.



Petit-déjeuner pour l'accès aux droits © Auriane Poillet, Ville de Grenoble

► Expliquer les choix budgétaires de la Ville

L'élaboration des budgets est souvent obscure pour les citoyens et citoyennes, et pourtant elle nous concerne toutes et tous. C'est pourquoi, la Ville travaille sur une vidéo pédagogique pour mieux comprendre les rouages du budget municipal : son fonctionnement, ses priorités et les choix budgétaires réalisés.

Une démarche de transparence pour permettre à chacune et chacun de mieux s'approprier ce sujet d'intérêt commun.



Visite de l'ancien Musée de Peinture © Auriane Poillet, Ville de Grenoble



PROTÉGER

"Le deuxième volet, c'est effectivement protéger et améliorer le quotidien. La ville est un beau lieu de protection, un beau lieu pour améliorer le quotidien des gens : elle est aussi là pour porter une attention aux préoccupations courantes des habitant-es pour bien vivre dans leur ville."

Laurence Ruffin, Maire de Grenoble

► Un centre de santé dans le quartier Saint-Bruno

La Ville joue un rôle essentiel pour garantir la santé pour toutes et tous, lever la difficulté d'accès aux soins et lutter contre les inégalités sociales et économiques.

Ainsi, la municipalité a souhaité accompagner le collectif d'habitant-es mobilisé-es et engagé-es en faveur de la création d'un centre de santé à Saint-Bruno. Une première rencontre s'est tenue le 24 avril dernier, pour poser le cadre du travail partenarial et coopératif. Il a été rapidement suivi d'une mise au travail conjointe sur le diagnostic territorial des besoins. Plusieurs axes de travail ont par ailleurs été identifiés : projet d'établissement, calibrage et modèle économique, lieu d'implantation.

Le projet se poursuit avec un engagement important de la part du collectif d'habitant-es et de la Ville de Grenoble afin de créer un centre de santé sur ce quartier.

► Lancement d'une équipe citoyenne "vigilance canicule"

La création d'une équipe citoyenne de vigilance canicule s'inscrit pleinement dans les actions menées par la Ville et son CCAS dans le dispositif de prévention canicule et de lutte contre l'isolement des personnes vulnérables. Elle permettra d'associer des citoyen-nes volontaires aux actions essentielles menées en période de canicule et de renforcer la solidarité intergénérationnelle sur notre territoire.

Ces citoyen-nes, sensibilisé-es aux enjeux de l'isolement, seront formé-es aux bons réflexes canicules et aux signes de détresse. Capables d'écouter et d'alerter, leur présence sera renforcée durant les périodes à risque (juin à septembre).

Une attention particulière sera portée aux publics en situation de vulnérabilité, notamment les senior-es isolés à domicile, les personnes en situation de handicap vivant seules et les personnes fragilisées par des problématiques de santé. S'appuyant sur les repérages existants, les publics seront également identifiés par le réseau de voisinage, des commerçant-es "éclairé-es" ou des professionnel-les de santé.

L'engagement des bénévoles au sein de l'équipe citoyenne de vigilance canicule sera reconnu et attesté par la Ville.

► Des séjours en montagne pour les jeunes avec nuits en bivouac

"Au bout de chaque rue: une montagne." Pourtant la montagne reste très loin d'un grand nombre de jeunes Grenoblois-es. Pour tisser des liens entre ville et montagne et leur permettre de découvrir et de devenir autonomes dans leur environnement montagnard, le programme Jeunes en Montagne emmène plus de 400 jeunes par an à la découverte encadrée d'un massif de montagne de la région grenobloise. La Ville affirme sa volonté de développer ces sorties pour permettre aux personnes, souvent peu familières de ce milieu, de découvrir les montagnes à proximité de Grenoble et ses différentes pratiques. L'objectif est de permettre à ces jeunes et ces enfants de vivre une expérience du collectif, d'expérimenter une sortie sportive mais aussi de découvrir des façons de vivre moins orientées par la consommation.

C'est aussi une façon de faire vivre le droit aux vacances et à l'évasion pour toutes et tous.

► Grenoble aime ses étudiant-es

Grenoble est fière d'accueillir 65 000 étudiant-es, de 180 nationalités différentes. Cette présence est une richesse pour la ville, et la Ville souhaite la valoriser en renforçant son rôle : mieux orienter les étudiant-es vers les dispositifs et aides auxquels ils et elles ont droit, sur le logement, la santé mentale, la prévention ou encore la vie culturelle et sportive du territoire. Ce travail sera mené en lien étroit avec les établissements d'enseignement supérieur du territoire. Nous portons l'ambition d'une ville pleinement présente aux côtés de ses étudiant-es, dès leur arrivée à Grenoble.



► Création d'une équipe municipale de mobilisation des bâtiments vacants

La crise du logement est profonde sur le territoire national, et s'illustre localement, avec des difficultés d'accès qui touchent tout autant les ménages précaires, les classes moyennes, les jeunes et les familles. La mobilisation du bâti vacant sur le territoire communal et métropolitain est un enjeu majeur et suppose à la fois l'élaboration d'une stratégie et la mise en œuvre d'outils concrets.

Trois axes de travail prioritaires sont aujourd'hui identifiés :

- * Objectivation et repérage du bâti vacant ;
- * Moyens opérationnels et financiers ;
- * Destination et public cible.

L'ensemble des partenaires concernés, qu'ils soient institutionnels et associatifs, seront associés à l'élaboration et au déploiement de la stratégie communale, dès le mois de juin.

► Un coup de pouce aux familles monoparentales

En moyenne, 25% des familles sont monoparentales, une chiffre qui augmente de façon importante dans les quartiers prioritaires de la Ville (QPV) pour atteindre 40%.

Cette composition familiale masque des vulnérabilités spécifiques, telles qu'une prévalence du taux de pauvreté, la recherche de stabilité économique, l'enjeu de partage des responsabilités parentales, l'accès aux services et aux droits ou encore la reconnaissance de cette situation spécifique.

La Ville de Grenoble travaille à un pack "coup de pouce" pour les familles monoparentales, permettant de faciliter l'accès aux services municipaux (crèches, cantines, piscines, activités sportives et culturelles) tenant compte des réalités de la monoparentalité. Ce pack "coup de pouce" se matérialisera par plusieurs mesures, dont les premières seront présentées dès le conseil municipal de juin.

► Un panier santé à destination des femmes enceintes

La Ville est pleinement engagée dans la conception et le futur déploiement des paniers santé à destination des femmes enceintes. Les paniers santé seront expérimentés dès la rentrée dans des quartiers prioritaires de la ville, en lien avec un des 5 centres de santé de l'AGECSA. Les partenaires du Contrat local de santé seront étroitement associés et mobilisés.

Les équipes sont aujourd'hui au travail sur la préfiguration des paniers et sur la conception d'ateliers de sensibilisation autour de leur distribution, notamment en matière d'alimentation saine et de qualité, de santé environnementale et de lutte contre les perturbateurs endocriniens.



INVENTER

"Historiquement, notre ville a toujours su inventer et je pense que c'est aussi ce qui fait notre identité. Grenoble est une terre d'invention, d'inventions technologiques, mais aussi sociales, démocratiques et évidemment écologiques. Et moi, j'ai envie qu'on aille plus loin, car c'est une manière de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, de savoir faire un pas de côté."

Laurence Ruffin, Maire de Grenoble

► Une rue colorée et ombragée au cœur du centre-ville

Dès mi-juillet, une première rue piétonne du centre-ville sera parée d'un « ciel coloré » et ombragé pour protéger les passant-es du soleil. Le motif de ce ciel de rue s'inspire des guêpiers d'Europe, espèce alpine de passage en Isère au printemps et en été.

Cette solution permet à la fois d'apporter de l'ombre et du rafraîchissement en ville lors des périodes de fortes chaleurs et d'inviter à la flânerie. Elle s'intègre ainsi dans un plan de revitalisation des commerces, détaillé prochainement avec Labelville. Ce ciel de rue est une expérimentation qui fera l'objet de retours des commerçant-es et des habitant-es avant un possible déploiement à plus grande échelle pour les prochaines années.

► La piscine Jean Bron ouverte trois saisons sur quatre

La Ville de Grenoble a annoncé la pérennisation de l'ouverture de la piscine Jean Bron sur trois saisons: au printemps, en été et en automne. Une action qui répond à plusieurs priorités municipales :

- * L'accès au sport pour toutes et tous et l'apprentissage du savoir nager ;
- * La création de lieux de vie accessibles à toutes et tous alors même que de nombreux Grenoblois et Grenobloises ne partent pas en vacances ;
- * La nécessaire adaptation de la ville au changement climatique avec des épisodes de fortes chaleurs qui apparaissent en dehors de la saison estivale.

Cette ouverture trois saisons sur quatre est une première étape vers une ouverture à l'année de la piscine Jean Bron.

► Repenser la baignade dans l'Isère

Dans le cadre de sa stratégie d'adaptation au changement climatique, la Ville souhaite également renouer avec ses rivières et travailler les conditions d'une baignade dans l'Isère et dans le Drac. Au-delà du seul rafraîchissement, il s'agit aussi de créer des espaces de détente gratuits et accessibles à toutes et tous et de renforcer le lien des habitant-es avec le vivant et leur environnement proche.

Dans cette perspective, une baignade encadrée et sécurisée sera organisée le 29 août au niveau des quais Saint-Laurent. Pensé comme un événement populaire, ce temps fort permettra de sensibiliser aux bonnes pratiques liées aux conditions de baignabilité (qualité sanitaire de l'eau, débits des rivières...). Cette initiative s'inscrit dans une semaine de l'eau construite avec des associations, des clubs et des habitant-es bénévoles.





Service presse de la Ville de Grenoble
04 76 76 39 21 - 04 76 76 11 42
presse@grenoble.fr